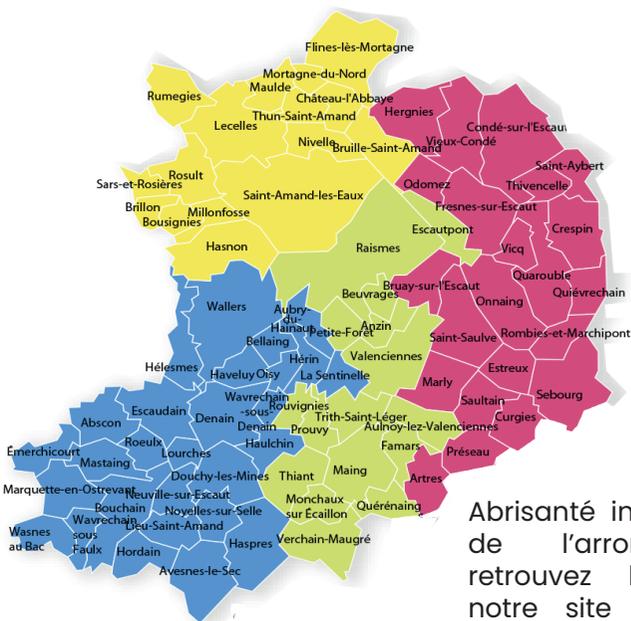




## NOTRE ZONE D'INTERVENTION :

### L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES



Abrisanté intervient dans les **82 communes** de l'arrondissement de Valenciennes, retrouvez la liste des communes sur notre site internet.



## NOUS CONTACTER :

### ABRISANTÉ, Equipe spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP)

102 Avenue de Reims,  
59 300 Valenciennes

03 20 12 86 89

contact@abrisante.fr



[www.maisondelaideadomicile.fr](http://www.maisondelaideadomicile.fr)



# Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité



L'assurance d'une **prise en charge des personnes** éloignées du système de santé.

03 20 12 86 89

## PUBLIC ACCOMPAGNÉ :

- Personnes en **situation de grande précarité** accueillies en structures d'accueil et d'hébergement (résidences accueil, SHU, CHRS, CADA...)
- Personnes en **situation de grande précarité**, à la rue, hébergement hôtelier, ACT...

## NOS MISSIONS :

- Assurer des **soins infirmiers** et des **soins d'hygiène** répondant aux besoins en santé de la personne accueillie **7j/7**.
- Assurer un **maintien en hébergement**, retarder dans les meilleures conditions possibles une prise en charge en structure médicalisée, **prévenir les hospitalisations ou raccourcir les séjours hospitaliers**.
- Créer un **lien de confiance** avec la personne accueillie et ainsi **l'accompagner vers une autonomie** dans la prise en charge de ses problématiques de santé.
- Faciliter la **coordination du parcours de santé**, informer, orienter sur les acteurs de santé du territoire, favoriser la relation avec les professionnels de santé.
- Venir en appui des professionnels du secteur social dans **l'accompagnement de la personne** accueillie sur le volet santé.

## NOS OBJECTIFS :

- Intervenir auprès des personnes accueillies et hébergées dans le réseau AHI (Accueil Hébergement et Insertion) confrontées à un nonaccès ou à un accès limité aux dispositifs d'offre de soins en raison de leur grande précarité mettant à mal une prise en charge médicale optimale.
- Créer un **lien de confiance** afin d'accompagner vers une **autonomie progressive** en matière de prise en charge de leur santé, de recours à la prévention et aux soins.

## CRITÈRES D'ADMISSION :

Situation sociale de **grande précarité**, personnes accueillies et hébergées au sein du dispositif AHI / Accueil Hébergement et Insertion.

Besoin de prestations en **soins infirmiers** (soins techniques, de base) attesté par une prescription médicale.

## NOS ENGAGEMENTS :

Adaptation permanente

Santé

Qualité de soins

Autonomie

Prévention et information

Confiance

## PARTENAIRES ASSOCIÉS :



La **Maison de l'Aide à Domicile** de Lille est un groupement associatif créé en 1959. L'association répond aux besoins des personnes dépendantes **24h/24 et 7j/7**.



L'**association AJAR**, située à Valenciennes, propose un accompagnement visant l'autonomie des personnes.